

DELIBERATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 24 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre du mois de février à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le dix-sept février deux mil vingt-six.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP – Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Claude DEPUYDT – Jean DESNOYERS – Grégory DORTE - Guillaume DUMAY - Jean-Baptiste de FONTENILLES (suppléant de Patrick OFFREDI) - Michel FOURREY - Jean-François GALLIMARD - Rémi GAUTHERON - Jean-Pierre GERARDIN - Jean-Luc GIVORD - Jacky GUYON - Didier IDEs – Claude LAVENTUREUX - Michaël LAVENTUREUX - François LECESTRE - Jean-Luc LEGER - Jean-Claude LEMAIRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Denis POUILLOT - Hervé RATON - Sylvain SABARD - Stéphane VIGNOL

Absents : Laurent CHAT - Véronique MAISON - Gérard MICHAUT – Lionel MION – Patrice PICARD - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Chantal ROYER- Sébastien SABOURIN - Gilles SACHEPEY - Richard ZEIGER

Pouvoir : Richard ZEIGER donne pouvoir à Jean-Noël LOURY

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	36
Nombre de suffrages exprimés :	37
Votes Pour :	37
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 09/2026

Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Bureau

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du code Général des collectivités territoriales, les décisions prises par le Bureau en vertu de la délégation d'attributions consentie par la délibération n°45-2020 du 20 juin 2020, sont portées à la connaissance du Comité Syndical.

Lors de la réunion du 14 janvier 2026, le Bureau a pris les délibérations suivantes :

- **Mise à jour du temps partiel**

Le Bureau a approuvé la mise à jour du temps partiel pour les agents de la collectivité.

- **Renouvellement du dispositif d'aide aux salariés « ticket mobilité »**

Le Bureau a approuvé le renouvellement du dispositif d'aide aux salariés « ticket mobilité ».

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Prend acte** du compte-rendu des décisions prises par le Bureau.

Fait et délibéré en séance

Le 24 février 2026

Le Président

Jean-Noël LOURY